

BULLETIN BIMESTRIEL

DE L'A. D. I. R.

Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS 7 - 551 34 14



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 MARS 1982

Au début de l'assemblée générale, Geneviève Anthonioz lit les noms de nos camarades disparues dans l'année en rappelant qu'elle le fait à la place de notre présidente-fondatrice, Maryka, Mme Delmas, qui a toujours rempli cette mission mais que son état de santé empêche d'être présente et qui l'a chargée de dire à toutes son amitié et ses regrets.

« Nous avons perdu cette année Mmes Lucile Thomas de Genève, Emma Chassaing de Clermont-Ferrand, Yvonne Pagniez de Paris, Rose Baronnet de Bordeaux, Irène Bloncourt du Plessis-Robinson, Marcelle Chebroux, Paule Cayotte, déléguée de Meurthe-et-Moselle, Fabienne Féry de Paris, Françoise Flageolet de Paris, Madeleine Larose de Paris, Claudio Michel de Paris, Aricie Sutra de Port-Massa, Jeanne Wurtz de Colmar, Yvonne Malaquin de Dijon, Clarisse Marchand de Villeurbanne, Anne Leduc de Saint-Malo, Emilie Grosse de Metz, Odette Franck-Lejeune de Paris, Marie-Louise Bastien de Metz, Suzanne Hugounenq de Vaucresson, Odette Fajans de Bois-Guillem, Thérèse Planchet de Bessé-Bray, Henriette Gaconnet d'Anglure, Mathilde Jegou-Oriet de Port-Manech, Céline Rycroft d'Ecouché, Marcelle Roqueplo d'Istres. »

A la demande de la présidente, une minute de silence est observée.

« Mes camarades, parmi ces noms qui évoquent tant de chers visages, il en est un qui nous émeut particulièrement en ce début d'assemblée générale; c'est celui de notre secrétaire générale, Suzanne Hugounenq. Elle nous a quittées il y a bien peu de temps, vous le savez, ayant jusqu'au bout de sa douloureuse maladie, non seulement témoigné d'un grand courage, mais porté sa charge au sein de notre association. Nous sommes témoins, nous ses amies du bureau, du conseil, que presque jusqu'au dernier jour elle a demandé qu'on lui rende compte de l'activité de l'A.D.I.R., du projet de rencontre interrégionale, y apportant ses suggestions et tout son intérêt. »

« Demain, nous nous réunirons spécialement à la Crypte des Déportés, ce lieu qui nous rassemble toujours, pour lui rendre un hommage. Je souhaite que nous soyons aussi nombreuses que possible et nous évoquerons en même temps la mémoire de toutes nos camarades disparues, et spécialement de sa mère, Mme Lucas Mac Donald, notre camarade aussi à Ravensbrück. »

« Aujourd'hui, je voudrais simplement dire l'admirable exemple qu'elle nous a donné, de-

puis le premier jour où nous nous sommes retrouvées (elle faisait partie du même convoi que le mien et de beaucoup d'autres, les 27 000) jusqu'à ma dernière visite à l'hôpital. Cet exemple doit nous servir et inspirer encore notre conduite aujourd'hui. »

« La vie de l'A.D.I.R., depuis un an, va être évoquée tout à l'heure par Jeannette L'Herminier car, à notre grand regret, Jacqueline Souchère, qui a aidé Suzon dans sa tâche de secrétaire générale et l'a remplacée dès le jour de sa disparition, est retenue loin de nous par la maladie. Mais elle va mieux et j'espère que très prochainement nous la retrouverons. Elle avait cependant préparé ce rapport moral que Jeannette va nous lire en son nom. »

« Cette vie de l'A.D.I.R. est faite d'abord des vies de chacune d'entre nous, de nos peines, de nos soucis, de nos joies aussi. Tout cela, nous le partageons, vous le savez, et il n'y a pas un deuil qui ne soit celui de toutes, pas un bonheur dont nous ne nous réjouissons. C'est plus que la solidarité, c'est la fraternité, tissée à travers notre engagement dans la Résistance, confortée par l'épreuve de l'internement et de la déportation. Nous en avons presque quotidiennement la preuve, le témoignage, par vos gestes d'amitié envers celles qui sont malades, par vos dons qui alimentent, vous le verrez tout à l'heure, une grande partie du budget de notre association et qui nous permettent d'aider celles qui ont le plus de difficultés. »

« La vie de l'A.D.I.R., c'est encore la vie de notre pays, car nous n'oubliions pas que nous sommes, avant tout, des combattantes volontaires de la Résistance, c'est-à-dire des femmes qui ont choisi à un moment de leur vie de lutter — quelles qu'en soient les conséquences pour elles et pour leur famille — pour la libération et l'honneur de leur pays. De ce pays, nous avons toujours voulu être fières. La France, qui défend les droits de l'homme, la France, terre de fraternité et d'asile pour tous les gens qui sont bannis et proscrits, cette France-là est celle pour laquelle nous avons combattu. Avec la diversité très légitime de nos choix politiques, chacun d'eux étant reconnu dans sa valeur propre et sa dignité, nous voulons que les Français soient aussi heureux que possible. Nous souhaitons une union qui transcende toutes les divisions. Et ceci quels que soient les événements et les changements de majorité. »

« La vie de l'A.D.I.R., c'est aussi le rôle joué par notre association tel que le rapport moral va vous le décrire. J'insisterai tout particulièrem-

ment sur l'importance, dans ce rôle, du témoignage. »

« Nous savons que ce témoignage de la vérité, en ce qui concerne le système concentrationnaire, n'est pas facile. Rappelez-vous notre incrédulité en arrivant dans les camps; il nous a fallu notre propre et douloureuse expérience pour en comprendre la réalité. Comment s'étonner, dès lors, qu'aujourd'hui des hommes, des femmes, des jeunes surtout, aient de la peine à nous croire. Mais, tant que nous existons, nous sommes d'irremplaçables témoins et nous ne devons à aucun prix l'oublier. »

« Chacune d'entre nous, chères camarades, doit participer selon ses possibilités à ce devoir. Je sais que vous avez beaucoup de bonne volonté, mais peut-être quelquefois les difficultés que vous subissez dans votre santé, dans votre vie quotidienne, en effacent un peu l'importance. Que cette assemblée générale soit l'occasion de nouvelles résolutions ! »

« Vous pouvez, au cours de toutes vos réunions, pendant les déjeuners qui vous rassemblent, utiliser un magnétophone. A deux, à trois, c'est plus facile de parler de ce qu'a été la Résistance dans votre région et naturellement de votre détention. N'oubliez pas les prisons, n'oubliez pas les forteresses qui sont si mal connues. Envoyez-nous ensuite les cassettes de ces témoignages. C'est une chose essentielle et je crois que pour les années qui nous restent à vivre c'est une obligation tout à fait sacrée. »

« L'A.D.I.R. a, cette année, été très engagée dans cette voie. Qu'il s'agisse des témoignages enregistrés par France-Culture, des numéros de *Voix et Visages* distribués au maximum, de la préparation d'une exposition qui sera inaugurée le 24 ou le 25 avril par le président de la République sur le thème de «la Résistance dans les prisons et dans les camps», nous avons dû fournir un gros effort, un travail continu, encore n'ai-je pas mentionné toute notre action autour du Prix de la Résistance qui se développe finalement dans beaucoup de départements et qui, bien entendu, a une grande place à Paris. De plus, l'A.D.I.R. fait maintenant partie du jury national du Prix de la Résistance. »

« Mes chères camarades, avant de donner la parole à Jeannette L'Herminier pour le rapport moral, je voudrais vous dire tous les regrets de celles qui sont absentes. La liste est longue, mais vous ne m'en voudrez pas de la lire en entier parce que j'ai reçu de chacune d'elles des lettres et des témoignages touchants de leur attachement à l'A.D.I.R. Celles qui ne sont pas

408 4616

parmi nous c'est vraiment parce qu'elles n'ont pas pu être là, et nous pensons à elles avec toute notre amitié :

D'abord les déléguées : M^{mes} Auba de Toulouse, Degeorge de Vichy, Gout d'Epinal, Le-coanet de Chambéry, Moreau de Cluny, Parent des Alpes-Maritimes, Bachet du Var. Les déléguées adjointes : M^{mes} Coutard de l'Orne, Garnier des Alpes-Maritimes, Stein du Var, Moeglin du Haut-Rhin, Kohler du Loiret. Enfin de nombreuses adhérentes : M^{mes} Josette Ambre, Anne-Marie Bauer, Thérèse Boudier, Marie Cadennes, Madeleine Caze, Pauline Chatain, Yvonne Charrier, Madeleine Commont, Colette Desbrosses, Eliane Garreau, Germaine Gibert, Odette Girodroux, Eugénie Godlewska, Catherine Goetschel, Coloma Grobicopat, Annie Hervé, Nelly Huri, Blanche Kremer, Charlotte Larcher, Marcelle Lebourgues, Nathalie Leculier, Simone Lefebvre, Loetitia Le Leuch, Elisabeth de Marotte, Germaine Meyer, Liliane Lévy-Osbert, Henriette Picard, Thérèse Ponceau, Jacqueline Rabaud, Odette Roussiaux, Jeanne Toutpensé, Jeanne Veyrieras, Marcelle Roger, Denise Pons, Jeannette Doireau, Lucienne Van Ryckeghem, Annick Burgard, Jacqueline Lévy, Anise Postel-Vinay, Lily Martin, Odette Zonce, Mélie Cossiaux, Huguette Escudé, Yvonne Oddon.

«Yvonne Oddon nous a demandé de la remplacer au conseil d'administration pour des raisons de santé. Vous savez qu'elle a été la bibliothécaire du Musée de l'Homme, qu'elle a été condamnée à mort. C'est une femme d'une immense qualité intellectuelle, morale et patriotique, qui a honoré l'A.D.I.R. de sa présence, mais j'ai dû me rendre à ses raisons et je dois dire que nous avons besoin tout de même d'une relève, de camarades qui nous aident parce que

nous sommes un peu accablées par nos occupations. J'ai donc fini par accepter avec un grand regret sa démission. Et nous devons, hélas ! remplacer Suzanne Hugouenq. Deux de nos camarades ont accepté de poser leur candidature au conseil d'administration. L'une d'entre elles est Christiane Rème, que nous connaissons davantage sous le nom de Christiane de Cuverville; c'est une 27 000, parmi les plus jeunes, pas tout à fait J 3, un petit peu plus âgée quand elle a été déportée, mais pas beaucoup plus. Christiane, qui appartenait au réseau Comète est restée à Ravensbrück pendant toute sa déportation. Elle nous aide déjà dans les Hauts-de-Seine, où elle est l'adjointe d'Andrée Astier et elle est prête à apporter son concours, que nous savons être à la fois intelligent, dévoué et efficace.

«L'autre de nos camarades qui, sur notre demande, a accepté de se présenter à vos suffrages est Maggie Saunier que beaucoup connaissent davantage sous le nom de «Christophe». C'est une 44 000 qui est allée en Commando à Sachsenhausen-Oranienburg. Nous avons beaucoup apprécié déjà toute sa générosité et sa compétence. Comme elle a été assistante sociale, nous lui avons demandé à maintes reprises de nous aider dans ce domaine, ce qu'elle a fait d'une manière à la fois si gentille et pleine de finesse, connaissant très bien tout l'arsenal des lois sociales. Enfin elle apporterait à notre conseil un concours extrêmement précieux.

«Je me réjouis de voir parmi nous Cécile Le-sieur, secrétaire générale de l'Amicale de Ravensbrück, qu'elle représente, et Louise Alcan, secrétaire générale de l'Amicale d'Auschwitz.»

M^{me} Anthonioz donne ensuite la parole à Jeannette L'Herminier, qu'elle remercie de bien vouloir lire le rapport moral.

RAPPORT MORAL (Exercice 1981)

«Mes chères camarades,

«C'est avec beaucoup d'émotion, vous vous en doutez, que je suis ici aujourd'hui, pour vous lire ce rapport moral que notre chère Suzon a inspiré car, par ses conseils, elle a été présente parmi nous jusqu'au dernier moment, et jusqu'au bout elle a été fidèle à ses engagements vis-à-vis de l'A.D.I.R. à qui elle avait donné, depuis longtemps, beaucoup de son cœur.

«Car voilà 36 ans que nous nous sommes retrouvées pour la première fois, 36 ans que les Internées nous ont accueillies, 36 ans que nous avons signé ce pacte d'amitié qui reste notre raison d'être, 36 ans que, la main dans la main, nous faisons vivre l'A.D.I.R.

«Fidèles à ceux qui sont restés sur l'obscur champ de bataille qu'était un camp de concentration, nous avons, cette année encore, été présentes aux rendez-vous nationaux, tant le jour de la Déportation à la Mosquée, à l'Oratoire, à St-Roch, à St-Louis-des-Invalides, au Mont-Valérien et à l'Arc de Triomphe, que le 8 mai aux cérémonies organisées par l'U.F.A.C. et à la réception donnée à l'Hôtel de Ville, le 18 juin à l'Etoile et au Mémorial du Mont-Valérien, en août aux cérémonies de la Libération de Paris et à l'inauguration de la place du Général Leclerc, le 9 novembre à la messe à la mémoire du général de Gaulle, où l'assistance était aussi nombreuse et émue qu'aux premiers jours et le 11 novembre aux Invalides où Mgr Lustiger a prononcé un sermon de haute qualité.

«Je veux, à cette occasion, remercier nos porte-drapeaux et en particulier Huguette Es-

cudié qui, s'étant cassé le fémur, n'est malheureusement pas avec nous, car, malgré la fatigue des stations debout, elles portent les trois couleurs avec prestance et dignité.

«Ces remerciements vont d'ailleurs à vous toutes qui, partout en France, assistez en notre nom à ces manifestations du Souvenir et vous groupiez autour des représentants officiels du pays pour prouver la constance de nos engagements.

«En dehors de ces cérémonies, nous avons répondu à l'amical appel des autres associations et avons été représentées à l'association des parents d'étudiants morts pour la Résistance, à l'assemblée des Combattants volontaires de la Résistance, au congrès de l'Amicale de Ravensbrück à Dijon, à l'inauguration de la plaque commémorative de la Petite Roquette et aux réunions en province des différentes fédérations où étaient conviées nos déléguées.

«Au cours de cette année, nous avons eu souvent, hélas ! à dire adieu à de chères camarades, et nos quelques fleurs ont apporté à leurs proches le témoignage d'affection de la grande famille que nous continuons d'être.

«Car c'est bien l'impression que donnent nos réunions du lundi, boulevard Saint-Germain, où Cécile Deschamps, Marie-Louise Messéan et Ghislaine de Roucy nous accueillent, tasse de thé en main, notre «Jour des Rois» où nous retrouvons d'anciennes compagnes, la bibliothèque où les lectrices entourent nos fidèles Dina Godfroy et Odette Fabius, ces déjeuners ou ces dîners qui, sous l'impulsion de nos délé-

guées en province, de Cécile Troller à Paris et de l'animatrice des 57 000, Denise Come, réunissent les plus vaillantes dans une ambiance chaleureuse et gaie.

«Et c'est aussi la famille de l'A.D.I.R. qui a eu la joie de recevoir, le 11 mai, M^{me} Rameau à qui nous devons tant et que nous sommes toujours heureuses de voir parmi nous. Nous n'oubliions pas que, grâce à elle, nous avons été admirablement reçues aux Invalides où maintenant deux de nos amies ont trouvé un gîte.

«Notre effort social a suscité d'autres dévouements et nous avons trouvé, avec Maggie Saunier, une collaboratrice efficace. Elle a pu donner de précieux conseils à nos camarades ayant des problèmes à résoudre et nous lui sommes très reconnaissantes des démarches qu'elle a faites et des résultats qu'elle a obtenus auprès des administrations et des organismes sociaux.

«A la suite des décrets d'avril concernant la pension des internés, le Docteur Annette Chalut s'est mise à leur disposition pour superviser la présentation des dossiers; ses interventions ont permis à nos amies d'éviter des erreurs de rédaction et d'obtenir de leurs médecins traitants des certificats détaillés conformes à la législation. Qu'elle en soit, elle aussi, vivement remerciée.

«Geneviève de Gaulle-Anthonioz était présente au C.O.S.O.R. quand la décision a été prise de céder à la Marine nationale la gestion de Sainte-Musse. Celle-ci s'engage à recevoir des résistants et des déportés en séjour de repos, comme par le passé.

«Mais à côté de ces renseignements et de cette aide administrative, nous avons pu apporter, dans plusieurs cas, un appui financier à nos adhérentes momentanément défavorisées.

«Les demandes de prêts ont été plus rares que l'an passé. Les dons d'été ont été majorés et il en a été distribué 13 contre 15 l'an dernier (deux de nos camarades se heurtent à des difficultés passagères maintenant résolues). Les dons d'hiver ont été de 9 et les cadeaux de Noël comportaient 20 dons en espèces et 60 envois de fleurs, de bonbons ou de chocolats à nos camarades malades, isolées ou hospitalisées. Elles doivent savoir que notre pensée est avec elles et je crois qu'elles ressentent et partagent cette amitié si j'en juge par les lettres touchantes qu'elles écrivent et les vœux qui les accompagnent.

«A partir du 1^{er} juillet dernier, les quatre pensions mensuelles et deux pensions trimestrielles ont été revalorisées pour tenir compte de l'inflation.

«Mais notre préoccupation essentielle a été, tout le long de 1981, de remplir notre mission de témoins. Sur le plan civique, moral et historique, elle nous a semblé de la plus haute importance. Le retentissement de l'«affaire» Faurisson en prouve l'urgence, et notre première action a été de diffuser, auprès des organismes intéressés, *Les Françaises à Ravensbrück* dont Gallimard a récemment réédité, à notre demande, 2 000 exemplaires. Malheureusement, l'édition en livre de poche chez Denoël ne sera pas renouvelée.

«Nos déléguées ont répondu à notre appel et se sont renseignées auprès des bibliothèques centrales de prêts et des bibliothèques municipales; la plupart possèdent notre livre, d'autres seraient contentes de l'acquérir ou de le recevoir. Nous restons donc en liaison avec elles. Nous avons déjà fait parvenir 3 exemplaires à des mairies du Rhône et 4 doivent être acquis par des bibliothèques basques et auvergnates.

«En nous communiquant également la liste des établissements participant au «Concours de la Résistance», vous nous avez permis d'éten-dre aux collèges notre campagne contre le nazisme; nous avons envoyé environ 600 exemplaires des numéros 175 et 176 de *Voix et Visages* dans lesquels avaient été publiés les articles sur les chambres à gaz — articles d'ailleurs que nous avons fait tirer à part. Ils se sont répartis de la façon suivante :

- 70 aux présidents des comités, associations, amicales de résistants et de déportés,
- 4 aux associations de défense des droits de l'homme,
- 38 aux membres de centres de documentation pédagogique,
- 114 aux conservateurs de bibliothèques municipales, centrales de prêts et universitaires,
- 99 aux membres de la Conférence épiscopale,
- 198 au corps enseignant, du recteur aux directeurs d'écoles primaires,
- 28 à des journaux et revues,
- 5 à des historiens,
- 22 à des personnalités diverses.

«Beaucoup d'entre eux, les évêques étant les premiers et les plus nombreux à répondre, se sont montrés fort intéressés et ont manifesté le désir de recevoir d'autres exemplaires, ce qui se fait avec l'aide de la Caisse de Coopération économique qui nous permet de photocopier les articles diffusés.

«Les entretiens que vous avez, chacune dans votre région, avec les élèves des collèges, apportent une contribution orale, donc vivante, à ces témoignages, car rien ne peut remplacer le contact humain que nous pourrons encore avoir avec les jeunes, et le «Concours de la Résistance», qui en 1982 s'étend aux classes de première, nous permet d'en mesurer l'impact.

«Nos jeunes amies, Sophie Devilliers, Anne Gaffinel et Bénédicte Joly, des Hauts-de-Seine, dont le dossier vient d'être récompensé par le Jury national, vont vous en parler elles-mêmes :

Message des lauréates

«Nous sommes trois ici ce soir, mais nous représentons toutes les élèves de notre classe de troisième de l'an dernier, et nous venons aussi de la part de nos professeurs : Mademoiselle Pardoën qui nous a conduites au Mont Valérien, Madame Jouan qui nous a guidées et aidées dans la préparation de notre dossier.

«Quand nous avons commencé notre travail, quelques-unes d'entre nous avaient déjà rencontré des «Résistants», mais pour la plupart nous ne connaissons encore la Résistance que par des livres

ou par des films parfois et nous aimions ces récits héroïques.

«Et puis un jour Madame Astier, Madame Chasles, Monsieur Sansom et un autre monsieur qui était colonel mais dont nous n'avons pas retrouvé le nom sont venus à Sainte Marie parler à toute notre classe.

«Alors, en les entendant, nous avons compris que la Résistance avait été une histoire vécue pour de vrai, nous étions ce qu'on appelle des «témoins» qui revoyaient en nous parlant ce qu'ils avaient souffert. Nous étions remplies d'admiration pour leur courage et nous aurions voulu en savoir toujours davantage sur ce qu'ils avaient fait.

«Pendant la visite au Mont-Valérien où nous sommes allées un peu plus tard, nous avons pensé à ceux qui sont morts là avec tant de courage, en chantant quelquefois ou en priant, et nous nous rappelions les dernières lettres que certains avaient écrites à leurs familles, pour leur dire adieu. Les noms de quelques-uns nous étaient connus par nos lectures, mais c'est bien plus de voir le lieu où ils ont souffert.

«Quand nous entendons maintenant les Chants de la Résistance, nous comprenons mieux ce qu'ils veulent dire... «Si tu tombes, un ami sort de l'ombre à ta place...»

«Voilà ce que nous a apporté le travail que nous avons fait toutes ensemble, chacune communiquant aux autres ce qu'elle avait trouvé ou compris.

«Le général de Gaulle avait dit : «La flamme de la Résistance ne s'éteindra pas.» Vous l'avez prouvé; et nous, nous voudrions faire connaître à ceux qui viendront après nous ce que vous avez fait.

«Ces choses sont arrivées alors que nous n'étions pas nées, mais ceux de la «Résistance» disaient qu'ils combattaient pour que les enfants qui viendraient plus tard soient libres et heureux. Sans nous connaître, c'est pour nous que vous acceptiez tant de dangers et que vous avez traversé tant de souffrances.

«Voilà pourquoi nous sommes fières et heureuses d'être avec vous ce soir. Au nom de toute notre classe — et au nom de beaucoup de jeunes qui n'ont pas la chance de vous rencontrer — nous vous remercions de ce que vous avez fait et nous essaierons d'y être fidèles.

Mme ANTHONIOZ : «Jeannette me permettra d'interrompre un court instant le rapport moral pour exprimer en notre nom à toutes combien nous sommes profondément touchées et réconfortées par votre témoignage et vous voudrez bien le dire à vos camarades de classe et à vos professeurs, qui vous ont si bien fait comprendre ce que vous venez de nous dire.»

Mme L'Herminier reprend la lecture du rapport moral :



Le bureau de l'assemblée pendant que les jeunes filles lisent leur message. (Photo Pic)

«Nous vous avions parlé, dans nos précédentes rencontres, des expositions et en particulier de celle de Beaubourg, faite en collaboration avec plusieurs associations. Devenue itinérante tout au long de l'année 1981 — du 22 janvier au 15 novembre — elle s'est manifestée dans 12 collèges, mairies ou associations de Paris, de province et de la banlieue parisienne.

«Le ministère qui l'a patronnée a proposé de la faire diffuser par les offices départementaux en rapport avec nos associations, et ce projet verra, je l'espère sa réalisation dans les mois qui viennent.

«Nous avons aujourd'hui la grande satisfaction de vous dire qu'à présent l'A.D.I.R., sur la demande de M. Savary, ministre de l'Education nationale, participera au jury national du concours.

«Afin que soient centralisés dans les archives officielles des récits divers de notre expérience concentrationnaire, nous vous avions déjà dit, l'an dernier que France-Culture et son directeur, M. Jaigu avaient chargé M. Mettra de recueillir nos témoignages. Celui-ci, poursuivant une tâche commencée un peu avant notre précédente assemblée, a enregistré, ces douze mois, les entretiens qu'il a eus avec plusieurs d'entre nous. Il est encore prêt à nous écouter. Je vous le rappelle afin que vous nous signaliez les épisodes les plus marquants susceptibles d'être communiqués.

«Ce sont d'ailleurs ces documents qui vont nous permettre de contribuer à l'exposition que notre ministre de Tutelle organise pour le 25 avril, Jour de la Déportation. Le thème principal en est «La Résistance dans les Camps et les Prisons», et priorité est donnée à l'audiovisuel. Un technicien, attaché de presse dirige les interviews inspirées par les sujets que chaque association a choisi de développer.

«L'A.D.I.R. s'est proposé de parler des expériences pseudo-médicales et de la défense des «lapins», ainsi que du sabotage à Holleischen, l'Amicale de Ravensbrück prenant en charge le chapitre des enfants.

«Ces expositions atteignent par l'image la sensibilité du visiteur et une photographie les convainc souvent mieux qu'un long discours. La très belle réussite de Geneviève Thieuleux au Centre Jean Moulin de Bordeaux en est une preuve et, auprès de son musée, elle a créé un centre de documentation, excellent outil de travail des futurs historiens.

«Toujours dans le cadre de la vérité historique que nous avons à défendre, notre présidente, Anise Postel-Vinay, Denise Vernay et Germaine Tillion ont assisté au colloque d'Aubazine, organisé par les Compagnons de la Fraternité Edmond Michelet. Le thème en était «Le phénomène concentrationnaire». Anise a fait un exposé sur les différences et les similitudes existant entre les camps de femmes en Allemagne nazie et ceux affectés aux hommes. Un autre, sur le révisionnisme dans l'Histoire, à propos du procès Faurisson. Les expériences médicales pratiquées sur les jeunes déportées ont été également évoquées.

«Geneviève de Gaulle-Anthonioz a assisté à la première réunion du conseil de coordination scientifique de l'Institut de l'Histoire du Temps présent, où un exposé détaillé a été fait par M. Raymond, président, et M. Bedarrida, directeur. Le rôle essentiel de ce conseil est de choisir les orientations des recherches dans le domaine historique, sa mission de servir de liaison entre les organismes existants et de réunir la plus large documentation possible.

«Il y a été question de la création d'une photothèque au ministère des Anciens Combattants.

tants, lequel met sur pied une commission historique qui répond à notre souci d'information.

« Nous avons d'ailleurs été reçus par le ministre, M. Laurain, qui veut œuvrer en parfait accord avec toutes les associations. Il nous a dit que cette commission se partagerait entre une cellule administrative et une commission consultative comprenant les représentants du monde combattant, et travaillerait dans le but d'éclairer les jeunes générations sur les événements que nous avons vécus. »

« Cette commission comprendra une sous-commission dans chaque département. »

M. Laurain, au cours d'un voyage en Amérique où il a assisté à un congrès sur l'extermination par le gaz, a lui-même recueilli des témoignages bouleversants.

« D'autre part, un Comité d'études sur l'extermination en Allemagne entre 1939 et 1945 s'est fondé. Germaine Tillion en fait partie ainsi que notre camarade Choumoff, de l'Amicale de Mauthausen, et Georges Wellers. »

Cette lutte contre la falsification de l'Histoire à laquelle nous devons contribuer se révèle de plus en plus indispensable. La volonté de certains de justifier l'attitude nazie a des répercussions jusqu'aux U.S.A. où un institut américain emploie les mêmes arguments que Rassinier et Faurisson. L'affaire a été, là aussi, portée devant les tribunaux, et la Cour de Los Angeles a statué comme celle de Lyon. Plusieurs livres, d'ailleurs, ont paru, analysant le développement de la doctrine qui aboutit à la solution finale, et vous avez pu en lire les critiques dans *Voix et Visages*.

« Cette rubrique, en effet, nous tient à cœur et nous permet d'être au courant de l'évolution des pensées, en même temps que des faits nouveaux portés à notre connaissance. Des archives, jusqu'à maintenant secrètes, commencent à dévoiler des documents inconnus, et notre journal tient à sa vocation d'informateur autant qu'à celle d'agent de liaison. Nous pouvons d'ailleurs compter sur la vigilance de Jacqueline Rameil que je suis heureuse de remercier une fois de plus en votre nom. »

« Le journal est en effet notre meilleur lien ; vous connaissez par lui l'activité des sections, vous savez, par exemple, que Marguerite Flamencourt est intervenue dans le Loiret pour que des exilés chiliens ne fassent pas une manifestation politique devant un monument dédié uniquement aux morts, que les anciennes des Kommandos de Hanovre se sont réunies à Vichy, que M. Schumann a présidé au Sénat le déjeuner des Parisiennes et que sa voix — rappel de tous nos espoirs — les a émues et reconfortées. »

« Vous savez aussi qu'une de nos camarades a été promue Commandeur de la Légion d'Honneur, que huit d'entre elles ont été faites officiers et que cinq ont été nommées chevaliers, que dans l'Ordre du Mérite, une de nos amies a été promue grand-croix et deux grand-officiers. »

« Mais *Voix et Visages*, lu et apprécié par d'autres que nos adhérentes, porte à l'extérieur un peu du message que nous désirons transmettre. »

« Si ces différentes activités ont été possibles, nous le devons à la compréhension des pouvoirs publics. Nous recevons toujours les subventions de l'Office national des Anciens Combattants, du Conseil de la Ville de Paris, du Conseil des Yvelines et des Hauts-de-Seine. Nous le devons aussi à la générosité des Amis de l'A.D.I.R., qu'ils soient français ou américains, et à votre propre effort de solidarité. La majoration volontaire de vos cotisations et vos dons, quelquefois réguliers, permettent les dépenses

indispensables dont Paulette vous donnera tout à l'heure les chiffres. »

« C'est l'amitié d'André Postel-Vinay et celle de la Caisse centrale de Coopération économique qui, non seulement nous permet de nous loger mais fait que nos bureaux et notre foyer — rénovés grâce à leurs soins — ont un aspect accueillant, et ceci est pour notre association une aide dont nous apprécions tous les jours la valeur. »

« Je pense que celle qui a subi les affres des travaux — je nomme Jacqueline Mella — en est aujourd'hui la meilleure bénéficiaire, car elle vit beaucoup d'heures dans nos murs. Vous la trouvez souvent au téléphone, toujours patiente, aimable et documentée ; elle connaît tous les dossiers et a présidé à leur rangement avec tout son talent d'organisatrice. En assurant la coordination de nos diverses tâches, elle a facilité — voire même permis — leur accomplissement. Nous ne saurions trop l'en remercier. »

« Si nos rangs, hélas ! s'éclaircissent, quelques anciennes des camps, que leurs occupations professionnelles ou familiales ont tenu longtemps éloignées de nos activités, sont cette année venues nous rejoindre et nous comptions cinq nouvelles adhésions. »

L'ère qui s'ouvre à partir d'aujourd'hui nous permettra, je l'espère, de continuer l'effort que nous avons fait en 1981 dans les domaines que je viens d'évoquer. Un de nos premiers projets, sur le plan de l'amitié, est la rencontre interrégionale qu'organisent nos amies du Sud-Ouest à Saint-Jean-de-Luz. Vous savez que la Résistance a été très active le long des Pyrénées, en particulier celle des « passeurs » qui ont permis à bien des jeunes de rejoindre l'armée de la France libre, et à bien des camarades en danger de s'évader vers Londres ou Alger. »

« Gabrielle va maintenant vous parler, sur un plan plus pratique de cette rencontre dans ce beau pays basque où, j'espère, nous nous retrouverons nombreuses en septembre. »

Exposé de Gabrielle Ferrières

« C'est avec beaucoup d'émotion que j'évoque pour vous cette rencontre interrégionale des 18 et 19 septembre prochains dont l'idée nous est venue, à Suzon et à moi, au cours de séjours que nous faisons ensemble au pays basque. Combien Suzon nous manquera ! Combiné pourtant nous la sentirons présente ! »

J'aurais voulu aller sur place avant notre assemblée générale pour réunir le maximum de précisions sur le programme que nous envisageons et pouvoir vous les donner ; malheureusement, mes obligations personnelles ne me l'ont pas permis, mais, dès le début du mois prochain, je compte bien me rendre dans les Pyrénées et revoir les personnes que j'ai déjà contactées en novembre dernier. »

« Tout d'abord, le général Bergé, le beau-frère de Suzon, qui a créé, à la demande du général de Gaulle, la section des parachutistes de la France Libre et qui accepte de me guider dans mes démarches. Landais, il compte de nombreux amis dans le pays et veut bien nous aider de son influence pour faciliter notre pèlerinage. »

« Au mois de janvier, Geneviève a alerté notre camarade Mme Nicolas-Lugand, conseiller municipal de Bayonne, qui a obtenu de son conseil une subvention substantielle — les municipalités de Biarritz et de Saint-Jean-de-Luz ont l'intention de suivre cet exemple. Notre tâche est maintenant de coordonner les bonnes volontés locales. »

« Voici comment, dès maintenant, nous envisageons le programme de ces journées :

Nous arriverions le vendredi soir 17 septembre et coucherie à Saint-Jean-de-Luz. Des hôtels à 2 et 3 étoiles nous logeraient au prix de 100-120 F pour une chambre d'une personne et de 180-200 F pour une chambre de deux personnes. Ces prix sont naturellement approximatifs car il est difficile de les préciser d'avance. »

« Nous espérons pouvoir encarter dans notre prochain numéro de *Voix et Visages*, un questionnaire. Celles qui désirent participer à notre réunion interrégionale auront à le renvoyer directement à l'adresse qui sera précisée dans ce questionnaire et qui leur permettra de réserver une chambre à l'hôtel de leur choix. »

« Le samedi matin, nous emprunterons l'itinéraire des « passeurs » qui, dès la fin du mois de février 1940, accompagnaient vers l'Espagne les résistants désireux de gagner la France Libre. Bien sûr, nous n'avons plus vingt ans et les sentiers pyrénéens ne nous sont plus permis. Les cars que nous emprunterons auront chacun à leur bord un authentique « passeur » ; il vous contera ses aventures et vous décrira les sites où elles se sont déroulées. Nous nous dirigerons vers Sare ce petit village typiquement basque tout proche de la frontière. Le général Bergé évoquera, devant la plaque qui porte son nom, la mémoire d'un de ses paras abattu par l'ennemi. »

« Il est probable que nous déjeunerons à Sare, puis nous monterons jusqu'au col d'Izarietta où la France se termine et où la vue s'étend très loin à travers l'Océan ; nous reviendrons par Biriatura en dominant les rives de la Bidassoa. »

« Le dimanche matin, nous irons à Bayonne, nous déposerons une gerbe devant le monument aux morts de la Résistance et de la Déportation. En principe, une messe sera dite en plein air dans la cour de la Citadelle, caserne de parachutistes, place forte, faisant partie autrefois de l'enceinte entourant la ville. La messe sera dite par l'aumônier du régiment des paras. Le général Bergé envisage, au moment où la messe se terminera, un « jeté » de parachutistes qui descendront du ciel pour nous rendre les honneurs. »

« Ne vous inquiétez pas ! S'il pleut (hélas ! la pluie n'est pas exclue dans ce pays si vert et au moment de l'équinoxe), une position de repli sera prévue et la messe pourra être dite à l'intérieur de la citadelle. »

« « Vin d'honneur », déjeuner à Bayonne. Il est encore trop tôt pour vous donner des précisions sur le programme des réceptions qui nous seront réservées. Ce que je puis vous dire, ce que je sais déjà, c'est que nous serons chaleureusement accueillis. Les Basques se montrent fiers de recevoir les femmes de la Résistance ; ils le feront avec cette noblesse de cœur qui les caractérise. »

« Nous avions demandé à Dominique Azcué, le mari de Michèle Facq, qui nous a quittée en août 1980, passeur lui-même et ami de Jacqueline Fleury, de nous parler de son aventure. Il est malheureusement absent de Paris en ce moment et c'est Jacqueline Fleury qui va nous lire son message. »

Message de D. Azcué

« Le pays basque, de par sa situation géographique, a été une zone importante d'activité dans la Résistance. En effet, sa frontière commune avec l'Espagne permettait une possibilité de quitter la France plus efficacement que par mer. »

« Dès l'occupation allemande et tout naturellement, les garçons du pays ont commencé, bien avant l'organisation de la Résistance, à faire passer en Espagne ceux qui se trouvaient en danger de mort, »

les familles juives et aussi tous les militaires français, polonais ou autres qui voulaient continuer le combat.

«Au fil des mois, cette forme de Résistance s'est, bien entendu, organisée, structurée et intégrée aux divers réseaux existants. Bien sûr, le "passage" n'a pas été la seule forme de Résistance au pays basque car la recherche de renseignements fut très importante.

«Votre séjour dans la région étant limité, je vous propose de vous rendre tout d'abord, puisque vous démarrerez de Saint-Jean-de-Luz, à Sare, où le réseau Comète a été très actif dans l'organisation de passages clandestins. Vous devriez vous renseigner à la mairie de Sare pour avoir de plus amples renseignements et éventuellement être accueillies par ses représentants, car M. Paul Dutournier, qui fut maire, a été un des responsables de cette action. Je crois me souvenir que le chemin emprunté fut celui des palomberies Echalar.

«Arneguy ensuite, où le curé de la commune, l'abbé Dunetche faisait passer la frontière d'une façon originale, en utilisant comme prétexte l'extrême-onction. Le servant était celui qui devait traverser la frontière. En écrivant à la cure, vous pourrez obtenir des faits plus précis sur ce point et sur les mouvements des passeurs d'Arneguy à Saint-Jean-Pied-de-Port que je vous conseille de visiter.

«Bidarray, autre lieu connu où agirent Emile Aurnagui, Pierre Ospital, Léon Cabillon. De là vous pourrez faire une halte au col d'Ibardin (près d'Uruguie).

«Pour dernier arrêt je vous propose Biriatou, petit village frontière sur la route d'Hendaye. La Bidassoa coule à ses pieds.

«En arrivant au village, entrez dans l'auberge qui se trouve entre l'église et le fronton de pelote. Du fond de la salle vous verrez couler la Bidassoa. Les sœurs Bonnet, de Biriatou, le père Simon, curé d'Hendaye-Plage, ont, tout comme moi, utilisé cet endroit pour faire traverser la frontière à ceux qui voulaient fuir les nazis ou lutter auprès des Forces françaises libres. Le paysage est merveilleux. Il ne me fait cependant pas oublier les heures d'angoisse que nous avons vécues là.

«Vous n'aurez peut-être pas le temps de vous arrêter à Hendaye, où les cheminots résistants ont passé de nombreux jeunes en Espagne en faisant la manœuvre sur le pont international d'Irun. De toutes façons vous ne pourriez, à cause des transformations effectuées depuis la guerre, voir grand-chose. A Hendaye, il y a eu 65 déportés, dont plus de la majorité ne sont pas revenus.

«Vous verrez un beau pays, calme, vert, et un océan aux belles couleurs. Il fut aussi celui de la lutte et du courage.»

Mme ANTHONIOZ : «Je demande à Kakie Fleury de remercier Dominique Azcué, qui présidait une autre assemblée générale, mais qui a déjà voulu nous donner des éléments qui nous intéressent beaucoup sur ce voyage et qui vont certainement attirer votre intérêt.

«Je redonne la parole à Jeannette qui va terminer le rapport moral.»

Mme L'HERMINIER : «Et maintenant, mes chères camarades, je souhaite que dans la montée vers l'an 2000 si souvent évoqué, nous continuions à nous épauler, à nous comprendre, somme toute à nous aimer, pour que nos petits-enfants voire même nos arrières petits-enfants ressentent, à travers nous, la valeur du mot "fraternité".»

Mme ANTHONIOZ : «Vous voyez que, aussi bien la présidente que la secrétaire générale se retrouvent dans ce mot de "fraternité".»

«Nous allons tout à l'heure lire le rapport financier mais je pense que s'il y a quelque

chose à demander ou à ajouter sur la teneur de ce rapport moral nous devrions le faire tout de suite car, sans cela nos idées vont s'éparpiller.

«Je voudrais évoquer la question de la conservation des documents que nous pouvons avoir; j'en ai une quantité que j'ai prêtée à Beaubourg il y a deux ans et, bien sûr, un jour ou l'autre, mes enfants ne s'intéresseront pas tellement à ces documents. C'est un problème pour tout le monde. Nous avons certainement, les unes et les autres des souvenirs; j'ai bien vu au Musée des Invalides toutes sortes de choses, mais c'est un peu poussiéreux et cela n'a pas l'air d'être très accessible.

«Nous avons, à plusieurs reprises proposé de conserver à l'A.D.I.R., les documents ou les objets que vous voulez remettre mais dont vous ne voyez pas une affectation immédiate définitive. Vous avez la possibilité naturellement de donner ces objets à plusieurs endroits : au musée de la Deuxième Guerre Mondiale mais aussi au musée des Compagnons de la Libération, ou au musée de Besançon qui est un musée national, voire même au Centre Jean Moulin à Bordeaux qui n'est pas un musée national mais qui est très important et admirablement présenté, géré, visité, etc. Vous pouvez également nous remettre à nous, à l'A.D.I.R., la liste de ces objets que vous préférez conserver chez vous, ce qui nous permettra de les inventorier et de vous les demander éventuellement en prêt pour une exposition.

Dominique VEILLON, de l'Institut d'Histoire du Temps présent : «Je voulais dire simplement que, s'il s'agissait de documents disons historiques, il va de soi que l'Institut d'Histoire du Temps présent serait tout à fait prêt à recueillir ce genre de document qui est utile aux historiens et sur lesquels travaillent d'ailleurs déjà des historiens. Voilà, c'est tout ce que j'avais à dire.

Mme ANTHONIOZ : Nous avons très peu de documents historiques ; ce que nous avons, ce sont quelques objets, des photographies, par exemple, celles de victimes d'expériences pseudo-médicales faites clandestinement au camp de Ravensbrück au moyen d'un appareil de photo qu'on a pu faire passer à l'arrivée d'un transport venu du ghetto de Varsovie et dont Germaine Tillion a caché la bobine. Elle existe toujours. Nous avons aussi des récits, des souvenirs qui peuvent intéresser l'Institut d'Histoire du Temps présent.»

Dominique VEILLON : «En effet, nous nous intéressons à tous ces témoignages écrits ou oraux.»

Mme MAC ADAM CLARK (Bella) : «Parlant des témoignages, dont la nécessité m'apparaît de plus en plus essentielle, je suis frappée, moi qui ne vit que quelques semaines par an en France, de voir à quel point les très jeunes et les jeunes sont intéressés par tout cela, mais il y a une génération intermédiaire, née au début de la guerre, c'est-à-dire ceux de vingt à quarante ans, que les choses n'intéressent pas tellement et qui ont en outre des idées totalement fausses. Ceux-là on ne peut les joindre dans les écoles, et c'est parfois effrayant ce qu'ils racontent. Alors où peut-on entendre ces cassettes, où sont-elles ? Ne serait-il pas possible de demander à chacune de nous d'écrire une anecdote et de recueillir tout cela ? Au fur et à mesure que les années passent, les souvenirs s'estompent.»

Mme ANTHONIOZ : «Je suis très heureuse de ce que dit Bella car cela répond tout à fait à notre préoccupation. Il est vrai qu'il y a eu de la part de la génération née pendant la guerre ou un peu après ce que l'on appelle vulgairement un «ras le bol», mais actuellement, l'intérêt (nous l'avons bien senti en écoutant ces jeunes filles)

est devenu grand, et c'est un intérêt d'ordre historique. Pour répondre aux préoccupations de Bella, Denise Vernay, qui s'est occupée de l'enregistrement de ces cassettes, pour France Culture, pourrait nous dire quel est leur usage.»

Mme VERNAY : «D'abord, je réponds à Bella. Je ne vois pas pourquoi les gens de quarante ans liraient des témoignages réalisés maintenant. Il y a une bibliographie importante sur la guerre. Pourquoi un témoignage de plus les intéresseraient-ils ? Pourtant ce qu'on a entrepris sur cassettes peut les atteindre plus facilement puisqu'ils écoutent la radio. On a enregistré un peu sur la Résistance, davantage sur la Déportation un certain nombre d'heures de cassettes. Elles sont archivées, inventoriées par écrit et M. Mettra, qui a fait les enregistrements, va en tirer, aidé par un historien, une série d'émissions qui seront programmées probablement au mois d'octobre sur France-Culture.»

D. VEILLON : «Je vous trouve un peu sévères. Moi j'appartiens à cette génération née pendant la guerre et je ne suis pas tout à fait d'accord car, sans vouloir me mettre en avant, j'ai découvert la Résistance et la Déportation étant étudiante. Et finalement j'ai fait une thèse sur un mouvement de Résistance. Il y a quantité d'historiens autour de moi qui sont passionnés par le même problème.

A.M. KLASSEN : Je veux simplement dire que le document de l'A.D.I.R. sur les chambres à gaz est formidable. Nous en avons donné à tous les journaux locaux qui l'ont publié, j'en ai distribué une cinquantaine, donc il a atteint beaucoup de monde.

Mme ANTHONIOZ : «C'est dans la même intention que nous essayons de placer dans les bibliothèques *Les Françaises à Ravensbrück*, pour que ceux qui veulent s'informer les aient à leur disposition. Il y a aussi les expositions, celle du Centre Georges Pompidou qui a accueilli 200 000 personnes et continue à circuler à travers la France. Le 25 avril va s'ouvrir la grande exposition dont nous avons parlé, soutenue par une grande campagne auprès des média, radio, télévision, journaux etc.

«Une partie importante de cette exposition sera constituée par des témoignages audio-visuels, projetés sur des écrans. A l'A.D.I.R. nous avons choisi quelques sujets car nous ne pouvions pas nous exprimer sur tout en quelques semaines. D'abord, la résistance aux expériences pseudo-médicales, avec Nina Iwanska et Anise Postel-Vinay. Ensuite, la résistance de l'esprit et tout ce qui a été fait pour lutter contre la déshumanisation, les livres des camps qui remplaçaient les livres que nous ne pouvions pas avoir, les poèmes que nous récitions, l'apprentissage des langues, etc. D'autres témoignages ont été réunis sur l'extermination et la chambre à gaz de Ravensbrück. Cette exposition sera réalisée avec de gros moyens et aura du retentissement. Nous avons fait un grand effort de participation.»

Mme THUEUX : «Malgré ce qu'on peut penser, l'impact de la déportation et de toutes ces questions est très fort. Je connais personnellement une Américaine, étudiante à l'Université américaine d'Aix-en-Provence, qui prépare une thèse sur «les Femmes françaises dans la Résistance.»

Une camarade propose des objets (robe, culotte, chemise et bonnet) qui sont acceptés

*L'exposition «La Résistance dans les camps et les prisons» est présentée sur la terrasse du Trocadéro (métro Trocadéro) du 25 avril au 9 mai. Ouverte tous les jours sans interruption de 10 h à 22 h. Entrée gratuite.

avec reconnaissance, car cela peut servir à différentes affectations, de même que des photos de la libération du camp.

Louise ALCAN revient sur la génération de vingt à quarante ans, qu'on ne peut condamner en bloc, et donne des exemples pris dans sa propre famille : «J'ai deux petits-neveux, dont l'un est né en 1945 et l'autre en 1946. Celui qui est né en 1945 ne s'est jamais vraiment intéressé à la question ; celui qui est né en 1946, au contraire s'y est beaucoup intéressé et en a été perturbé. Peut-être peut-on dire que cette génération s'intéresse moins à cette période que les jeunes de maintenant parce qu'un certain décalage est nécessaire, mais ce n'est pas juste de la condamner.»

Mme ANTHONIOZ : «Louise, avec sa double expérience d'Auschwitz et de Ravensbrück, dit des paroles très sensées. Nous ne condamnons personne, nous constatons tout simplement qu'il y a un regain d'intérêt, nous l'avons vu clairement, pour le Prix de la Résistance.»

Geneviève MATHIEU : «Le 4 mars, j'étais à l'école Makarau au Kremlin-Bicêtre avec trois classes de CM 2, c'est-à-dire des enfants de 10 ans. Leurs institutrices leur avaient parlé de la vie en banlieue pendant la guerre. Je suis arrivée à 1 h 30 et jusqu'à 4 h 30 les enfants m'ont interrogée ; ils ont refusé d'aller en récréation. Dès que je suis arrivée, plus de vingt doigts se sont levés. Ils ont posé des questions tout à fait pertinentes. Ce qu'ils m'ont demandé plusieurs fois c'est "Est-ce que vous avez connu le Général de Gaulle ?". Les questions les plus pertinentes étaient posées par des enfants de race noire et surtout des Asiatiques. Ceux-là étaient sensationnels. J'ai dû leur dire pourquoi la guerre avait été déclarée, leur parler

d'Hitler. Ils étaient tout à fait au courant, ils connaissaient la Nuit de Cristal, etc. Ils ont posé des tas de questions sur la guerre, l'armistice, Pétain, Churchill. Les professeurs aussi.

Mme ANTHONIOZ : «Je remercie beaucoup Geneviève Mathieu, tout ce qu'elle nous a dit était plein d'intérêt. Je pense que les enfants ont été tout à fait remarquables mais que leurs professeurs l'étaient également.»

Germaine TILLION : «Je voulais simplement parler des documents historiques. Il y en a. Bébé Thueux a été de nuit, avec des camarades, copier la liste du camp mythique de Mitwerda. Cette liste nous l'avons. Elle a été copiée à Ravensbrück même par un groupe de camarades et je suppose que toutes les survivantes qui y ont participé sont ici aujourd'hui ou en tout cas la plupart. Par conséquent, on va demander aujourd'hui même à Bébé de nous désigner les camarades qui sont allées copier cette liste avec elle. Nous pouvons, non seulement retrouver leurs noms mais identifier leur écriture sur l'original que nous avons conservé.»

Mme ANTHONIOZ : «C'est une très très bonne idée. Y en a-t-il parmi nous aujourd'hui ? Cela vaut la peine d'essayer de les retrouver.»

«Je suis bien fâchée d'interrompre cette passionnante participation mais je crois qu'il faut que nous lisions le rapport financier. S'il nous reste encore un peu de temps nous pourrons peut-être avancer davantage à moins que quelqu'un veuille encore parler.»

«Je vous demande donc d'écouter avec attention. C'est toujours un peu austère, mais pensez à tout le travail de la trésorière qui a mis ce rapport au point, et puis c'est important que vous soyez au courant. Alors Paulette...»

- les ristournes aux sections,
- les frais d'assemblée générale.

Voyons d'abord :

a) *les frais généraux à proprement parler* : 40 713 F soit 14 513 F de plus. «Cette différence correspond aux frais occasionnés par la rénovation de nos bureaux; peinture du salon, réfection des coussins, équipement de la nouvelle cuisine. Ces frais sont minimes car tout le reste des travaux a été pris en charge par notre propriétaire.

«Que signaler d'autre dans les frais généraux ? Ils restent les mêmes dans l'ensemble.

«Il faut ajouter une nouvelle taxe d'habitation de 1 189 F. Par contre, les frais de bureaux sont en légère baisse, et les charges locatives ont diminué de 1 000 F.

b) *Les dépenses diverses* : 3 832 F seulement alors qu'elles étaient de 12 107 F en 1980.

«En l'année du 35^e anniversaire, nous avions pris une part importante à diverses manifestations comme l'exposition de Beaubourg et celle du Musée des Compagnons de la Libération.

«Cette année, les dépenses diverses sont courantes et correspondent à des frais d'obsèques, à des fleurs, à la subvention versée à la «bibliothèque de l'A.D.I.R.» et à des participations à diverses manifestations habituelles comme celle du Prix de la Résistance.

c) *Les ristournes aux sections* : 14 210 F en hausse de 1 545 F ce qui est encourageant.

«Nous ristournons à nos déléguées la moitié des cotisations et la moitié de la majoration volontaire reçue.

d) *Les frais d'assemblée générale* : 13 376 F contre 5 346 F.

«Ils représentent le solde de l'assemblée générale de 1980 et l'avance de celle de 1981.

«Vous vous souvenez que nous avions loué les salons des Français Libres et que nous y avions accueilli un certain nombre d'invités; cela a entraîné des frais supplémentaires.

3) *Le Bulletin «Voix et Visages»* : 47 069,24 F.

«Si son prix de revient a doublé en deux ans, depuis que nous avons changé d'imprimeur, la qualité de la fabrication et surtout les délais d'exécution respectés, facilitent beaucoup le travail de celle qui en a la charge.

«La parution du bulletin en temps voulu est indispensable au bon fonctionnement de l'A.D.I.R. et à la bonne information de nos lecteurs.

«Si Voix et Visages est un lien entre nous, c'est aussi un moyen de communication très apprécié avec le monde extérieur. Nous devons accepter l'augmentation du papier, d'autant plus que nous avons tiré un plus grand nombre d'exemplaires de certains numéros importants.

4) *Les traitements et charges sociales* : 69 276,61 F contre 69 586,91 F donc à peu près semblables.

«En fait, nous avons pu économiser six semaines de salaire cet été. Les salaires bruts représentant au total 47 987,50 F. Ce sont ceux de Mme Messeen, à temps partiel, de Mme Huybens puis de Mme Billiou à mi-temps.

«Les charges sociales représentent 21 289 F. Ce sont : les indemnités, les taxes forfaitaires, les charges sociales et les retenues sur salaire.

LES RECETTES «RÉELLES»

Elles se montent à 267 829 F soit en hausse de 43 759 F par rapport à 1980, que nous prendrons comme référence.

Elles correspondent à :

- 1) L'aide sociale,
- 2) Les frais de «fonctionnement»,
- 3) Le bulletin *Voix et Visages*,
- 4) Les traitements et charges sociales.

1) *L'aide sociale* : 79 415 F

en augmentation de 15 851,60 F, elle concerne surtout les *dons* qui se sont élevés à 77 415 F, tandis que les *prêts* n'étaient que de 2 000 F.

«La tendance signalée l'année dernière de l'augmentation des dons et de la diminution des prêts, s'est fortement accentuée.

«Les dons sont adressés à des camarades qui nous sont signalés ou qui nous écrivent direc-

tement pour nous demander de les aider à passer un cap difficile. C'est ce que nous appelons des «dons de dépannage».

«Nous avons aussi des camarades, dont je vous parle chaque année, que nous avons prises en charge partiellement, sinon totalement, et à qui nous versons, chaque mois, ou chaque trimestre, ou chaque semestre, une certaine somme qui complète des revenus trop justes.

«Ces dons sont réévalués deux fois par an, afin de tenir compte de l'augmentation du coût de la vie.

«Nous avons beaucoup développé les «petits dons» ou plus exactement les «petits cadeaux» sous forme de fleurs, de bonbons ou de lingerie, que nous envoyons à nos malades et à nos grandes aînées. Nous nous sommes aperçus que cela correspondait à un besoin d'ordre affectif plus que pécuniaire; c'est notre façon de leur dire que nous pensons à elles et que nous partageons leurs soucis.

«Si vous lisiez les lettres que nous recevons, vous verriez combien ce geste est apprécié.

«Continuez à nous tenir au courant des camarades qui ont besoin d'aide et pensez à nous signaler, surtout au moment des fêtes de fin d'année, celles qui sont seules ou alitées, afin que nous puissions nous manifester en votre nom à toutes.

2) *Les frais de fonctionnement* : 72 131,31 F soit 15 801 F de plus. «Je groupe dans ces «frais de fonctionnement» :

- les frais généraux à proprement parler,
- les dépenses diverses,

243.110 F, en légère hausse de 7 650 F. Ce sont toujours :

- 1) les cotisations,
- 2) les dons,
- 3) les subventions,

- 4) les intérêts des valeurs,
5) les remboursements des prêts.

1) les cotisations : 40 146,48 F, en augmentation de 3 441 F.

«Vous avez compris l'importance du paiement de votre cotisation dont le montant est de 25 F, inchangé depuis 1978, mais vous avez aussi compris la nécessité de pallier à la modicité de cette contribution en faisant un réajustement volontaire.

«Nous vous en remercions et comptons sur vous pour continuer dans ce sens.

2) Les dons : 116 836 F contre 119 507 F, soit seulement 2 670 F de moins.

«Ils proviennent :
- des Amis Américains de l'A.D.I.R.

qui, toujours fidèles, nous ont apporté 37 000 F.

- des Amis de l'A.D.I.R. France
qui nous ont généreusement remis 58 770 F, y compris un reliquat bien utile de 14 000 F.

«Ce beau résultat est dû au dévouement efficace des membres du Comité qui connaissent bien nos besoins. Nous pouvons leur dire un grand merci.

- Le fonds de solidarité : 14 762,50 F soit 4 000 F de plus.

«Le Fonds est alimenté exclusivement par nos adhérentes, indépendamment de la majoration volontaire de la cotisation.

«Ces dons sont plus ou moins importants; certains nous sont envoyés régulièrement lors du paiement d'une pension. D'autres proviennent de l'abandon de droits d'auteur, ceci à titre d'exemple pour montrer le soucis de participation qui les anime à l'égard de l'A.D.I.R.

«Nous en sommes fières et reconnaissantes.

- les dons divers : 6 303,32 F
provenant parfois, après la lecture d'un article du bulletin, de personnes extérieures à l'A.D.I.R.

3) Les subventions : 32 770 F

«Inférieures dans l'ensemble de 10 %, mais en fait de beaucoup plus si nous tenons compte de l'augmentation du coût de la vie.

«Nous avons reçu :

- de l'Office national des Anciens Combattants, solde 1980 etacompte 1981, 8 780 F, ce qui est bien peu et ne cesse de diminuer (9 160 en 1980 et 10 000 en 1978).

- du conseil de Paris, solde 1980 etacompte 1981, 18 000 F, en augmentation très nette (13 800 en 1980).

- du conseil des Yvelines 2 300 F, inchangé.

- du conseil des Hauts-de-Seine 1 690 F, en légère augmentation.

- du Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants 2 000 F, à titre exceptionnel pour le 35e anniversaire.

4) Les intérêts des valeurs : 49 307,25 F, supérieurs de 19 742 F, ce qui ne sera pas le cas cette année.

5) Remboursement des prêts : 4 050 F seulement alors que l'année dernière 14 250 F de prêts étaient rentrés.

«Je fais un appel à celles qui ont bénéficié de prêts récents et surtout lointains, et ils sont nombreux, de bien vouloir s'acquitter de leur dette envers la collectivité fraternelle que nous sommes.

NOTRE PORTEFEUILLE

«Si sa composition, emprunts d'Etat et bons de caisse du C.I.C. est inchangée, son évaluation : 548.777,80 F au 31 décembre 1981, a fortement changé à la baisse.

Etat des Recettes et des Dépenses en 1981

RECETTES

Report solde au 31.12.80	33 348,47
Cotisations	40 146,48
<i>Dons</i>	
Amis américains de l'A.D.I.R.	37 000,00
Amis A.D.I.R. France	58 770,34
Fonds de solidarité	14 762,50
Dons divers	6 303,32
	116 836,16
<i>Subventions</i>	
O.N.C. (solde 1980)	5 180,00
O.N.C. (acompte 1981)	3 600,00
Conseil de Paris (solde 1980)	5 000,00
Conseil de Paris (solde 1981)	13 000,00
Conseil des Yvelines (1981)	2 300,00
Conseil des Hauts-de-Seine (1981)	1 690,00
Secr. d'Etat aux Anc. Comb. (36e anniv.)	2 000,00
	32 770,00
<i>Recettes diverses</i>	
Intérêts des valeurs	49 307,25
Avances et remboursements divers	43 206,00
Virement de C.C.P. et caisse à banque	86 500,00
	179 013,25
<i>Remboursements de prêts</i>	
	4 050,00
<i>Ventes de valeurs</i>	
10 emprunts P.T.T. 11 % 77	7 727,56
	7 727,56
	413 891,92
<i>Portefeuille</i>	
75 emprunts d'Etat 7 % 1973	511 125,00
30 emprunts d'Etat 8,80 % 1977	29 152,80
Bons du Trésor	1 000,00
Bons de caisse C.I.C.	7 500,00
	548 777,80

DEPENSES

<i>Aide sociale</i>	
Dons	77 415,40
Prêts	2 000,00
	79 415,40
<i>Frais généraux</i>	
Loyer	1 000,00
Charges et assurances	8 591,04
Fournitures de bureau	2 400,72
Frais de poste	4 950,00
Téléphone	3 243,75
Achat de matériel et rénovation du bureau	14 163,40
Entretien	2 527,64
Frais bancaires et garde de titres	1 189,50
Taxe d'habitation	851,00
Frais de réception	487,15
Transports et frais divers	1 309,00
	40 713,20
<i>Dépenses diverses</i>	
Ristournes sections	3 832,16
<i>Assemblées générales</i>	
1980	12 576,21
1981	800,00
	13 376,21
<i>Bulletin «Voix et Visages</i>	
<i>Avances et remboursements divers</i>	
Mouvement de fonds divers	37 197,81
Virement C.C.P. et caisse à banque	86 500,00
	123 697,81
<i>Traitements et charges sociales</i>	
<i>Achat de valeurs</i>	
Souscription bons de caisse C.I.C.	7 500,00
<i>En caisse au 31.12.1981</i>	
Espèces	116,21
Banque	6 281,42
C.C.P.	8 403,66
	14 801,29*
<i>TOTAL</i>	413 891,92

* pour mémoire, ce total comprend une somme de 10 000 F versée à titre d'avance pour règlement de frais d'obsèques.

«L'écart est de 25 297 F, soit environ 30 % de moins que l'année précédente à la même date.

«Nous avons en caisse au 31 décembre 1981, 14 801,29 en espèces, à la banque, au C.C.P.

«L'an dernier, nous avions 33 348 F qui ont été un appoint appréciable en tête de nos recettes.

CONCLUSION

«Nous avons pu équilibrer notre budget mais en «grattant les fonds de tiroir», à savoir un solde de caisse et un reliquat des Amis de l'A.D.I.R.

«Nous n'avons pas touché à nos réserves mais cela viendra un jour, c'est dans l'ordre des choses.

- En développant l'action sociale, particulièrement envers celles qui sont isolées ou lointaines,
- en consacrant beaucoup de temps et d'attention à la composition du journal,
- par la compétence et la qualité de notre équipe de secrétariat et l'agrément de nos locaux largement ouverts à tous,

nous avons cherché à remplir non seulement notre devoir d'entraide, mais aussi d'information et de communication, afin de faire connaître la vérité sur les témoignages vécus. Il faut bien se rendre compte que tout cela ne peut être fait qu'avec l'aide de nos généreux donateurs.

«Que souhaiter pour 1982, sinon que cela continue ?»

Mme ANTHONIOZ : «Je remercie notre trésorière, de son rapport très intéressant malgré l'austérité du sujet. Je remarque deux choses importantes, d'abord une partie non négligeable de nos recettes vient de vous, et une fois de plus, je vous dis notre très grande reconnaissance. Ensuite si nous pouvons ne pas augmenter nos frais généraux c'est effectivement, vous le savez parce que nous bénéficiions d'un appartement de plusieurs pièces à un prix de location tout à fait dérisoire et qui, en outre ont été remises en état d'une manière très jolie grâce en grande partie à notre propriétaire, aussi parce que plusieurs de nos camarades et en particulier Jacqueline Mella font un travail au moins à mi-temps et à certains moments à plein temps et même au-delà, d'une manière tout à fait bénévoile; or, c'est un travail hautement qualifié et que nous paierions fort cher. Ce qui touche ceux qui nous aident, c'est l'effort que nous faisons les unes pour les autres.»

Jacqueline POTIRON : «J'ai lu, dans *Le Déporté* que nous allions généreusement être comblées, par notre gouvernement, de 10 % sur les pensions, alors, si chacune de nous qui touchons une pension plus ou moins importante nous nous engagions à donner 10 % de cette pension au minimum pour reboucher les trous...»

Mme ANTHONIOZ : «Je crois chère amie, qu'il faut laisser à chacune la spontanéité de ses dispositions. Certaines de nos camarades font beaucoup plus que de donner 10 %, d'autres ne le peuvent pas parce qu'elles n'ont pas d'autres ressources. Nous en connaissons qui vivent très maigrement avec seulement leur pension; elles ne peuvent pas donner 10 %, et ce serait très déplaisant qu'il y ait des camarades différenciées, que chacune fasse ce qu'elle peut !

«Avant de faire voter le rapport financier, je voudrais demander aux commissaires aux comptes de faire leur rapport. Vous savez que nous avons deux commissaires aux comptes : Henriette Sens et Christiane Rème. Christiane tu as la parole.

Mme REME se lève et lit le rapport rédigé par Henriette SENS et elle :

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (exercice 1981)

«En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons examiné le compte de gestion établi par notre association pour l'année 1981.

«Il appartiendra à notre trésorière de vous donner toutes les explications nécessaires sur la nature et l'importance des diverses recettes et dépenses de l'association et de vous faire part de ses observations sur les résultats financiers de la gestion.

«Nous avons, pour notre part, constaté que les comptes qui vous sont présentés sont en exacte concordance avec les énonciations des registres et documents comptables tenus par notre association et que la comptabilité est régulièrement tenue et mise à jour.

«Les valeurs inscrites à notre actif, disponibilités en caisse, en banque, aux Chèques postaux, fonds placés en report, nous ont été justifiées, ainsi que la situation des comptes créditeurs figurant à notre passif.

«Les sommes affectées à la dotation statutaire ont été déterminées conformément aux statuts.

«Nous avons également constaté que les écritures concernant les dépenses et les recettes de gestion étaient assorties des pièces justificatives et en bonne forme, et que, d'autre part, ces dépenses avaient été correctement classées dans le compte de gestion sous des rubriques correspondant à leur nature véritable.

«En définitive, il ressort des vérifications et sondages auxquels nous avons procédé, que les comptes qui vous sont soumis ont été établis avec exactitude et sincérité et nous estimons que vous pouvez, en toute connaissance de cause, les approuver.»

Mme ANTHONIOZ : «Je vais vous demander, avant de voter les deux rapports, de voir si vous élisez les commissaires aux comptes, mais Christiane ayant posé sa candidature au conseil — je ne sais pas si elle va être élue, remarquez, c'est un risque à courir — il vaudrait mieux que ce soit quelqu'un d'autre qu'un membre du conseil. Il est préférable aussi que ce ne soit pas une déléguée, pour que le rapport demeure très impartial. Nous avons déjà Henriette Sens. Si vous voulez la réélire elle est prête à accepter, mais il nous faut une autre commissaire aux comptes parmi les gens qui n'ont pas de responsabilité directe, qui sont dans la région parisienne et qui ont un petit peu la notion des chiffres. Nous avions évoqué deux ou trois noms, entre autres celui de Danielle Boéri. Danielle, tu es là ? est-ce que tu accepterais d'être commissaire aux comptes ? Tu as travaillé à l'Office, tu as l'habitude; il s'agit de voir si ce que nous donnons est juste, équitable, c'est une responsabilité que tu prends vis-à-vis de nos camarades.

Mme Boéri accepte. Mme Anthonioz demande alors si l'Assemblée veut réélire Henriette Sens. Ce qui est fait. (Applaudissements).

«Le rapport moral et le rapport financier sont ensuite adoptés à main levée.

Mme ANTHONIOZ : «Avant de passer aux questions diverses, comme certaines sont peut-être pressées de s'en aller, je voudrais passer au problème du vote. Vous avez des bulletins de vote, vous les connaissez. Dans ces bulletins de vote vous avez des sortantes qui sont rééligibles. Ces sortantes sont Mmes Billard - Degeorge - Ferrières et Flamencourt et vous avez deux noms à pourvoir, une démissionnaire qui est Yvonne Oddon et malheureusement notre ca-

marade Suzanne Hugounenq. Vous avez deux candidatures nouvelles qui sont comme je vous l'ai dit tout à l'heure Christiane Rème et Maggie Saunier. Si cela vous paraît bien de rajouter leurs deux noms vous mettez le bulletin de vote tel quel, si par contre vous voulez rayer l'un ou l'autre nom, ou les deux, ou des noms de rééligibles vous êtes libres mais vous n'aurez que 5 membres ou 4 membres... mais vous pouvez le faire. Elles auront des voix en moins. En revanche si vous laissez le bulletin tel quel vous avez six membres du conseil d'administration.

«J'ai encore quelque chose d'important à vous demander.

«Comme l'une d'entre vous l'a fait très judicieusement remarquer notre cotisation méritait d'être augmentée, mais nos statuts nous interdisent de la porter au-delà de 30 F ou alors ils nous faudrait une assemblée générale extraordinaire que nous n'avons pas convoquée. Je vous propose de voter pour une augmentation de la cotisation de 25 à 30 F et, pour celles qui le pourraient, c'est-à-dire je crois la quasi-totalité, d'ajouter 20 F pour le bulletin. Le bulletin, en général, est prévu dans la cotisation mais il nous revient chaque année à cette somme-là, ces 20 F. Si nous voulons qu'il ne grève pas trop largement le budget de l'A.D.I.R. vous pouvez donner 50 F c'est-à-dire 30 F de cotisation + 20 F pour le bulletin, mais je ne vous demande pas d'en faire le détail. Beaucoup de nos camarades donnent évidemment beaucoup plus, certaines ne peuvent pas faire davantage et il ne faut pas que personne soit gênée. Si vous ne pouvez donner que votre cotisation et rien pour le bulletin on ne vous réclamera rien et puis, nous avons toujours des camarades qui donnent plus à l'intention de celles qui ne le peuvent pas. Si vous êtes, une année, un peu gênée et que cette somme dépasse vos possibilités, ça s'arrangera toujours, mais en tous cas les 30 F maintenant seront la cotisation de l'A.D.I.R.

La proposition est adoptée aux applaudissements de l'assistance.

«D'autre part, je voudrais vous rappeler que comme chaque année nous avons les cérémonies de la Déportation. Bien qu'il y ait eu de nombreuses réunions au ministère, nous n'avons pas encore un programme très précis, mais nous supposons qu'il est à peu près le même que l'année précédente. Vous l'aurez dans vos départements, mais à Paris nous aurons comme d'habitude, je pense, la cérémonie à St-Roch suivie de la cérémonie à la crypte des Déportés avec la veillée et, le lendemain, une messe aux Invalides, le Mont-Valérien et l'Etoile étant je crois maintenant en fin d'après-midi.

«Nous avons demandé instamment au ministre des Anciens Combattants de raccourcir au maximum la durée des cérémonies et surtout les intervalles car les stations debout nous sont de plus en plus pénibles et nos camarades ne peuvent plus y participer comme elles le souhaiteraient. De plus, le 24 ou le 25 avril aura lieu l'inauguration de l'exposition qui avait été à un moment donné prévue au Panthéon, mais aura lieu finalement sur la terrasse du Trocadéro dans une structure édifiée à cet effet.

«Je voudrais vous rappeler aussi le pèlerinage de Ravensbrück qui est organisé par l'Amicale de Ravensbrück et qui a lieu du 15 au 21 avril. La date limite pour les inscriptions est le 20 mars. Au besoin Cécile Lesieur, qui est dans la salle, peut vous donner des explications complémentaires. En tous cas nous l'avons annoncée dans le bulletin de l'A.D.I.R.

«Je voudrais vous demander aussi que toutes celles qui le peuvent, je pense que vous l'avez lu dans *Voix et Visages* mais je le redis, soient pré-

sentés pour cet hommage à Suzanne Hugounenq dont je vous ai parlé au début de l'assemblée générale. C'est à 11 heures, demain, à la Crypte des Déportés. Nous ne pourrons probablement pas pénétrer dans le fond de la Crypte qui a été, comme presque chaque année inondée, mais le parvis est accessible, et c'est là que notre courte cérémonie aura lieu. Je souhaite beaucoup que nous soyons un bon nombre autour des filles de Suzon pour lui rendre cet hommage qu'elle a tant mérité.

«Enfin, je voudrais vous dire que le Foyer sera ouvert comme chaque année, dimanche après-midi pour celles qui attendent un train. Vous trouverez la porte ouverte à partir de 14 h 30.

L'hommage à Suzanne Hugounenq

Le dimanche 14 mars, nous nous sommes retrouvées au Mémorial de la Déportation pour rendre un dernier hommage à notre chère secrétaire générale Suzanne Hugounenq, en compagnie de ses filles et de ses gendres. Comme toujours, notre présidente a su traduire en termes simples et justes ce que nous ressentions toutes. Les absentes seront émues de les connaître et nous de les entendre de nouveau.

«Mes camarades,

«Nous sommes venues ici, dans ce lieu qui nous est si cher, si prestigieux, au cœur de Paris, pour rendre hommage à Suzanne Legrand-Hugounenq. Nous lui rendons hommage comme soldat de la Résistance. Comme chacune d'entre nous elle a engagé un jour de sa vie, son âme, son action, toutes ses forces et quelques qu'en soient les conséquences, pour la liberté de notre patrie et pour ces grandes valeurs humaines auxquelles nous croyons. Nous en sommes les témoins, Suzanne a été une combattante au sens plus plein du mot.

«Nous sommes ici, mes camarades, pour rendre hommage à l'une d'entre nous, une déportée, une de celles qui, jusqu'aux limites des forces humaines, ont souffert et résisté. Nous sommes témoins que Suzanne a été, dans les prisons et dans les camps, une véritable résistante et qu'elle nous a donné l'exemple d'un vrai courage, d'une dignité devant toutes les atteintes à la personne humaine.

«Nous sommes ici, mes camarades, pour rendre hommage à Suzanne, notre secrétaire générale de l'A.D.I.R. Nous sommes témoins qu'elle a été dans notre association, l'exemple de la

«Je vous rappelle aussi ces fichiers du souvenir qu'on a évoqués tout à l'heure. Si vous avez perdu les questionnaires, vous pouvez nous en demander à l'A.D.I.R. Ils sont à votre disposition. Tout ce dont vous pouvez vous souvenir : noms, surnoms et quelques détails sur des camarades disparus, sera le bienvenu.

«Le général Brunet, chargé de la réalisation d'un ouvrage collectif sur Neuengamme, souhaiterait entrer en contact avec des femmes déportées qui ont été dans des commandos de ce camp.»

Après avoir donné quelques indications sur le rendez-vous à l'Etoile et le repas du soir à l'Unesco, Mme Anthionoz lève la séance peu après 17 h 30.

Avec Suzon au camp



Chère Suzon, comme tu vas nous manquer ! Il y avait tant d'années que tu cheminais à nos côtés, courageusement, gairement, distribuant des mots d'espoir et d'encouragement à celles d'entre nous qui en avaient besoin !

Notre rencontre remonte à la cellule de

Fresnes où une quinzaine d'entre nous avaient été empilées, la veille de notre départ pour Compiègne, en janvier 1944. Je savais déjà que tu existais quelque part puisque, sans le savoir, nous appartenions au même réseau, Comète, et que des messages mystérieusement transmis allaient des uns aux autres.

C'est cette nuit-là que nous découvrîmes enfin nos visages, comme à la sortie d'un bal masqué, et que parmi les chants, les conversations à bâtons rompus, dans ce qui nous paraissait alors une presque liberté, notre amitié s'est formée. Elle a duré toute ta vie.

Tu étais un chef et cela tu l'as prouvé tout au long de notre captivité. Déjà, à Compiègne, alors qu'on nous poussait dans une grande salle pleine de lits, comme nous passions devant une porte sur laquelle était collé un écrit au lettres rouges : *Polizei, Verboten* tu n'hésitas pas à l'arracher d'un air dégagé, et nous nous installâmes dans un confort — relatif — et une intimité qui nous permit de faire plus ample connaissance. Nous étions une dizaine.

A Ravensbrück, tu m'introduisis à la «colonie de peinture» après avoir été toi-même choisie par hasard, et y avoir fait entrer Christiane et je dois sans doute au lait qu'on nous distribuait pour atténuer les effets nocifs de la peinture — ô ironie ! — d'avoir survécu. Trois Françaises cela faisait trois litres de lait par jour que nous partagions, presque gorgée par gorgée avec les plus malades... Mais plus que cela, la peinture, c'était un travail fixe, une sauvegarde contre les envois massifs en transport et les courses effrénées du matin pour échapper au piquage. C'était une colonne «d'élite» puisqu'elle était composée d'une douzaine d'Allemandes de droit commun, voleuses, prostituées et probablement assassines, qui n'avaient guère d'amitié pour nous. Là encore, quand vers la fin février tu décrétas publiquement, soudain excédée et perdant patience, que les Allemands avaient perdu la guerre, que c'était fini, et «Vive la France !», etc. etc., le chef de colonne, la grosse Hilda, rédigea sur le champ un *Meldung* qui devait t'envoyer au *Strafblock*, ou te valoir une volée de coups, ou peut-être même pire... Sans hésiter, tu allas au bureau du travail où ces rapports étaient déposés. Il n'y avait personne dans le bureau. Tu attendis quelques minutes et puis, voyant ton *Meldung* sur une pile d'autres, tu attrapas le tout et décampas discrètement jusqu'au premier W.C. où tu les jetas. Le résultat fut spectaculaire dans

«Christiane et Bella, qui étaient si proches de Suzon vont maintenant déposer cette gerbe. C'est un hommage à elle, à sa mère et à toutes nos camarades disparues.»

«Je vais vous demander maintenant une minute de silence, mais je vais vous demander de faire un geste qui ne nous est pas habituel mais que Suzon souhaitait. Nous allons nous recueillir en nous tenant par la main.»

Et c'est en nous tenant par la main que nous avons entonné le «Chant des Adieux».



*Photo prise à Aurigny le 25 mai 1974, jour de l'anniversaire de la libération du camp, kommando de Neuengamme.

notre colonne, car les Allemandes, déçues de ne voir aucune punition arriver, en conclurent que nous étions protégées en haut lieu, «pistonées», et leur attitude à notre égard changea complètement. J'eus même droit au «rab» de lait, car j'étais, paraît-il, la plus maigre...

Et ce jour où, rentrant le soir du travail, nous aperçumes, rangée par rangs de cinq une colonne composée de femmes âgées, en face de notre block, parmi lesquelles Mme Barbier, la mère d'Elisabeth et Mme Mac Donald Lucas, ta mère, se tenaient, résignées. Tu sortis de ta poche un brassard rouge de policière que tu avais volé quelque part, pensant que cela pouvait toujours être utile, et tu te précipitas vers les deux prisonnières. Tu ne leur ménageas ni coups ni insultes, utilisant le vocabulaire que nous connaissons bien et tu les sortis des rangs. Tu venais de leur sauver la vie.

Dans les dernières semaines, combien de fois avons-nous échappé à la mort qui nous guettait à chaque tournant sous la forme du «sélectionneur» et du chef des travaux. Tu étais toujours lucide avec des réactions justes et rapides.

Comment oublier cet après-midi de sélection que nous avons passé sous les matelas, immobiles, sans oser respirer, alors que tout le camp posait dehors, au milieu des hurlements et des chiens.

A partir de ce moment, comme il fallait toujours avoir l'air de faire quelque chose, nous ne nous déplaçons plus sans notre brosse et notre seau de peinture, à l'occasion avec une charette volée ici ou là, et nous prétendions, l'air affairé, nous hâter vers des travaux qui, en fait, n'existaient plus.

Christiane vient encore de me dire combien ton esprit de décision et ton courage moral l'ont soutenue tout au long de notre séjour à Ravensbrück et lui ont permis d'en sortir vivante. C'est, dit-elle, grâce à la ferme solidarité qui existait dans votre groupe : Christiane, Lucienne, Claire et toi que vous avez réussi à vivre sans jamais perdre de vue l'idéal qui vous avait conduites dans ce «maelström» où nous étions toutes destinées à sombrer.

Et puis, un beau jour, chère Suzon, nous sommes revenues ensemble, comme nous étions parties, mais cette fois dans les camions de la liberté, enrichies de notre profonde amitié.

La paix revenue, je t'ai retrouvée à Londres, où j'ai bénéficié de ton expérience puisque tu avais passé une grande partie de ton enfance en Angleterre. Puis ce fut l'Amérique et l'Unesco où tu as travaillé jusqu'au moment de la retraite. Devenue veuve très tôt, tu as élevé tes deux petites filles courageusement et tu as eu la joie, avant de mourir, de les voir elles-mêmes heureuses mères de famille. Tu es toujours demeurée fidèle à tes camarades de guerre, et encore une fois, alors que tu aurais pu te reposer, tu t'es mise au service des autres, et tu es devenue secrétaire générale de l'A.D.I.R.

Nous ne t'oublierons pas.

Denise Mac Adam Clark

PENSEZ A INDICER VOS CHANGEMENTS D'ADRESSE

Nous rappelons à nos camarades qu'elles doivent nous signaler leur nouvelle adresse quand elles changent de résidence si elles veulent continuer à recevoir le bulletin. Certains numéros nous reviennent, et leurs destinataires se plaignent ensuite à nous de ne pas les avoir reçus.

Notre Tante Agnès n'est plus

C'est le 30 mars dernier qu'ont été célébrées, en l'église Sainte-Cécile de Boulogne les obsèques de Mme Marie-Agnès Cailliau de Gaulle. Elle s'en allait, entourée de ses enfants, de sa nombreuse descendance, mais aussi de sa famille de déportation.

En écoutant l'abbé de Floris nous parler de celle dont il fut le père spirituel et l'ami, nous évoquions ce qu'a été pour nous notre chère Tante Agnès — car c'est ainsi que nous la nommions.

Dans un prochain *Voix et Visages*, il sera parlé d'elle plus longuement. Aujourd'hui, nous voulons seulement lui dire que nous ne l'oublierons pas, que son souvenir restera gravé dans nos cœurs.

Une femme de méditation et de prière, disait le Père de Floris, éprise de liberté, d'une jeunesse d'esprit qui lui permettait d'aborder tous les problèmes. Généreuse, ouverte aux autres, elle manifestait un grand attachement pour la section de la Seine-Maritime dont elle était la déléguée depuis de nombreuses années. Mais toutes, à l'A.D.I.R., nous connaissons le chemin qui conduisait vers elle. Nous connaissons la générosité, la tendresse de son cœur.

Chère Tante Agnès, vous allez nous manquer cruellement — mais ce n'est qu'un «au revoir» que nous voulons vous dire.

CARNET FAMILIAL

NAISSANCES

Philippe, petit-fils de notre camarade Elisabeth Guillemin, née Bertrand, le 29 janvier 1982.

DÉCÈS

Notre camarade Francine Bourson-Donjon a perdu son mari. Saint-Ouen, 11 février 1982.

Notre camarade Mme Balard a perdu son mari. Rennes, février 1982.

Notre camarade Mathilde Charton, née Pécheur est décédée. Epinal, 24 mars 1982.

Notre camarade Odette Fajans est décédée. Bois-Guillaume, février 1982.

Notre camarade Henriette Gaconnet est décédée. Saron-sur-Aube, fin 1981.

Notre camarade Simone Gournay a perdu sa mère. Bourg-la-Reine, 3 mars 1982.

Notre camarade Elisabeth Guillemin a perdu sa mère. Francheville, 6 août 1981.

Notre camarade Mathilde Jegou-Oriet est décédée. Port-Manech, fin 1981.

Notre camarade Clarisse Marchand est décédée. Villeurbanne, 2 novembre 1981.

Notre camarade Thérèse Planchet est décédée. Besse-sur-Braye, 17 juillet 1981.

Notre camarade Marcelle Pruvost-Grimaux a perdu son frère. Longueil (Canada) 22 novembre 1981.

Notre camarade Marie-Madeleine Régnier est décédée. Saint-Germain-en-Laye, 12 mars 1982.

Notre camarade Céline Rycroft est décédée. Ecouché, 10 mars 1982.

A lire

Sachso

Selon une formule mise en œuvre pour la première fois dans *Les Françaises à Ravensbrück*, l'Amicale d'Oranienburg-Sachsenhausen présente un ouvrage collectif* retraçant la vie, les souffrances et la mort des 8 000 Français déportés entre 1940 et 1945 dans ce camp dont Himmler avait fait le quartier général de l'Inspection centrale S.S. De là, à 50 kilomètres de Berlin, étaient administrés tous les camps. C'est là qu'on expérimentait les sinistres méthodes d'extermination et de vivisection avant de les appliquer ailleurs. On y emmagasinait l'or et les bijoux récupérés sur les cadavres. On y dissimulait les commandos spéciaux chargés de fabriquer de fausses monnaies et de faux papiers pour les S.S.. D'où l'importance de ce camp, qui ne fut pas un des plus grands.

Deux cent mille détenus de 20 nationalités différentes s'y sont succédé, dont la moitié sont morts. Une dizaine de milliers de femmes, dont quelques Françaises, venues pour la plupart de Ravensbrück, y furent envoyées en 1944 quand les besoins de main-d'œuvre se firent pressants.

Trois cents témoins n'ont pas hésité à se replonger dans d'affreux souvenirs pour apporter leur contribution à cette œuvre. Le récit de leurs expériences personnelles constituent un témoignage capital sur l'univers concentrationnaire nazi. Aussi faut-il prendre sur soi de le lire et surtout le faire lire à d'autres.

*Minuit-Plon, collection Terre humaine.

Vie des sections

Section parisienne

Le déjeuner de la Section parisienne aura lieu le 22 mai au Château d'Ecouen. A cette occasion nous visiterons le château. Des cars partent à 9 h 30 très précises du 241 boulevard Saint-Germain, foyer de l'A.D.I.R. et nous ramèneront aux environs de 18 h.

Le prix est de 115 F. Toutes celles qui désirent participer à la rencontre sont priées de s'inscrire avant le 12 mai en envoyant directement à Cécile Troller, 37 boulevard d'Auteuil, 92100 Boulogne, soit un chèque bancaire au nom de «A.D.I.R. Section parisienne», soit un C.C.P. n° 752.773 Paris au nom de «Mme Troller».

Nous vous espérons très nombreuses.

Résultat des élections

Mmes Flamencourt et Rème sont élues à 442 voix, Mme Ferrières à 441 voix, Mme Billard à 439 voix, Mme Saunier à 431 voix et Mlle Degeorge à 432 voix.

Ont obtenu : Mme Fleury 11 voix, Moreau-Tourette 8 voix, Klasen 2 voix.

Directeur-Gérant : G. ANTHONIOZ
N° d'enregistrement à la
Commission paritaire : 31 739

GROU-RADENEZ & JOLY IMPRIMEURS - 260 37 37 - PARIS 6